**Zeitschrift:** Hochparterre : Zeitschrift für Architektur und Design

Herausgeber: Hochparterre Band: 14 (2001)

**Heft:** [2]: Die beste Schweizer Solararchitektur = La meilleure architecture

solaire suisse

**Artikel:** Catégorie E : Personalités et institutions Prix Solaire : John Dupraz,

Conseiller national / Soral GE

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-121570

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CATÉGORIE E

**PERSONNALITÉS** 

**ET INSTITUTIONS** 

PRIX SOLAIRE

«Accorder les actes aux paroles.» Si ce proverbe s'applique à un politicien, c'est bien John Dupraz. Membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie au Conseil National et vice-président de l'Union suisse des paysans, il s'est toujours engagé en faveur des énergies renouvelables. Il a été l'un des cofondateurs de l'alliance pluripartite qui, de 1997 jusqu'à la votation du 24 septembre 2001, a permis d'obtenir les majorités requises en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables. Toutefois, John Dupraz ne s'est pas contenté d'avoir une attitude conséquente au Parlement. Agriculteur engagé, il a aménagé sur sa maison une installation photovoltaïque de 10 kW, la première à être reliée à la Bourse solaire du Canton de Genève.

# JOHN DUPRAZ, CONSEILLER NATIONAL / SORAL GE

Le conseiller national John Dupraz ne s'est pas seulement engagé pour les énergies renouvelables sur le plan politique. Il a aussi agi par lui-même. L'installation qu'il a fait aménager sur sa maison de Soral, près de Genève, est la première à être reliée à la Bourse solaire du Canton de Genève. Elle est composée de soixante modules Isofoton 165W 12 V, couplés sur trois onduleurs strings (Sunny Boy) de 2500 W monophasés, branchés chacun sur une Phase du réseau 230 V 50 Hz du réseau des Services Industriels de Genève SIG. Les panneaux sont situés sur le toit de la grange, les onduleurs à l'intérieur de celle-ci. Le courant continu des panneaux photovoltaïques est transformé en courant alternatif par les onduleurs qui injectent celui-ci sur le réseau SIG au travers d'un compteur de production. Les onduleurs mesurent également à chaque instant le réseau SIG, afin d'injecter le courant photovoltaïque avec le meilleur rendement possible (93%). Par sécurité, les onduleurs se coupent automatiquement si le réseau SIG vient à manquer.

L'installation n'a nécessité aucune transformation interne de la maison. La production annuelle d'énergie a été estimée à 9170 kWh à l'aide des tables établies par Météonorm pour le climat de Genève, représentatif du Plateau suisse. Cette production couvre les besoins domestiques de John Dupraz, avec un surplus d'environ 3000 kWh. Grâce à lui, la Romandie possède la première habitation traditionnelle à avoir été transformée en centrale solaire. Si tous les bâtiments suisses l'étaient de la sorte, nous pourrions couvrir les besoins de tous les ménages et, en plus, fournir au réseau 3,6 milliards de kWh par an. Ainsi, les 2,8 milliards de kWh produits par la centrale nucléaire de Mühleberg/BE, tellement contestée, seraient largement compensés. L'installation a été mise en service le 5 avril 2001 et sa production actuelle (3771 kWh du 5 avril au 13 juillet) est conforme aux prévisions, tout en laissant espérer, en raison de la qualité des capteurs, un rendement annuel supérieur.

Un peu d'histoire...

Mai 2000: premier contact avec l'office cantonal de l'énergie.

Septembre 2000: étude de faisabilité de la centrale photovoltaïque.

Décembre 2000: demande définitive de l'autorisation de construire; mise en soumission des travaux auprès de sept entrepreneurs. Janvier 2001: l'autorisation de construire est délivrée par la direction de la police des constructions; le contrat d'achat d'énergie solaire photovoltaïque est signé entre John Dupraz et les Services Industriels de Genève, durée 20 ans, prix Fr. 0,95 par kWh, début du contrat le 5 avril 2001.

Février 2001: le contrat d'entreprise est signé entre John Dupraz, représenté par Rhône-Electra Engineering et Sunwatt Bio Energie SA.

«Accorder les actes aux paroles.» Wenn dieses Sprichwort zu einem Politiker passt, dann zu John Dupraz. Als Mitglied der UREK im Nationalrat und als Vizepräsident des Bauernverbandes hat er sich stets für die erneuerbaren Energien eingesetzt. Er war Mitbegründer der Allparteien-Allianz, die ab 1997 bis zur Abstimmung vom 24. September 2001 für Mehrheiten im Nationalrat sorgte, wenn es um die Energieeffizienz und erneuerbare Energien ging. Doch John Dupraz war nicht nur im Parlament konsequent. Als engagierter Landwirt hat er auf seinem Haus eine 10-kW-Photovoltaikanlage installiert, die erste Solarstrombörse im Kanton Genf.

### DONNÉES TECHNIQUES

Type de panneaux Isofoton I-165 / 12

Puissance installée

Production annuelle 9170 kWh

**Type d'onduleur** Sunny Boy 2500

Lieu de montage des onduleurs dans la grange

Type de toiture tôle ondulée

Toiture orientation sud-est 12°, inclinaison 10°

## **PARTICIPANTS**

Adresse de l'installation John Dupraz, Soral 022 756 26 02

J. van der Maas 022 319 23 40

Service Cantonal de l'Energie (ScanE) Fonds pour le développement des énergies renouvelables et les économies de l'énergie de Genève

Concept / réalisation photovoltaïque Sunwatt Bio Energie SA, Chêne-Bourg M. Scheider 022 348 73 66

Ingénieur électricien Rhône Electra Engineering SA, M. Jean Ferrero, Genève 022 787 22 22



Politicien engagé, le conseiller national John Dupraz n'a cessé de s'engager en faveur des énergies renouvelables. Sur sa maison, il a fait installer une installation photovoltaïque de 10 kW, la première à être reliée à la Bourse solaire du Canton de Genève

La centrale photovoltaïque de John Dupraz fournit, chaque année, 9170 kWh, dont un surplus d'env. 3000 kWh/a pour le réseau



